



Conseil Général Département du Nord

Le Président

Monsieur Jean-Luc PERAT
Conseiller Général du Nord
Député du Nord
18 rue des Romains
59 186 ANOR

Cab-PK-YS-SE-CB-JW

Lille, le

02 JAN. 2012

Monsieur le Conseiller général,

cher Jean Luc

Suite à votre question d'actualité lors de la séance budgétaire des 19, 20 et 21 décembre derniers, relative à l'avenir du CIO d'Avesnes-sur-Helpe, je m'étais engagé à saisir Madame le Recteur sur cette question. C'est pourquoi je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, copie du courrier adressé à Madame Marie-Jeanne PHILIPPE, Recteur de l'Académie de Lille.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller général, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Patrick KANNER

Le Président

Madame Marie-Jeanne PHILIPPE
Recteur de l'Académie de Lille
20, rue Saint Jacques
59800 LILLE

Cab-PK-YS-SE-CB-JW

4 4

Lille, le 02 JAN. 2012

Madame le Recteur,

Vous avez souhaité engager une réflexion autour d'une nouvelle carte de l'orientation pour le Nord, par la fusion progressive de certains des 22 centres d'information et d'orientation (CIO).

En ce qui concerne l'Avesnois, vous auriez choisi d'engager le regroupement de ces activités dans les locaux aujourd'hui occupés par le CIO de Maubeuge et de ne maintenir dans un premier temps qu'une permanence à Avesnes-sur-Helpe, et ce dès le début de l'année 2012.

Tout d'abord, je souhaitais attirer votre attention sur les difficultés engendrées par cette démarche qui met en cause l'existence d'un service public de proximité auprès des populations bénéficiaires. En effet, pour les collégiens comme leurs familles, déjà confrontées aux problématiques récurrentes de mobilité, cette distance géographique est un frein majeur à la fréquentation de ces lieux.

Enfin, dans l'intérêt des collégiens du secteur, je vous sollicite sur l'opportunité de reporter dans le temps cette opération, à la fin de l'année scolaire, pour permettre aux bénéficiaires potentiels, notamment en classe de troisième, de ne pas être déstabilisés par ces changements.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Madame le Recteur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Patrick KANNER